

Le ministre du Tourisme à l'Hôtel de la Plage

Léon Bertrand a vérifié hier, sur le terrain, les effets de sa politique en matière de tourisme social. A Binic, Mûr-de-Bretagne et Merdrignac.

Lieu de rêve, mer bleue, temps idéal. Des conditions rêvées pour le ministre du Tourisme en visite à Binic, Mûr-de-Bretagne et Merdrignac. Acteur important du tourisme familial, Vacancier gère 30 villages vacances dans l'hexagone, dont deux en Côtes-d'Armor (à Binic et Mûr-de-Bretagne) sont la propriété de la SCI Armor Argoat, issue d'une union de mutuelles (1).

Établissement de vacances fréquenté par des classes moyennes, Vacancier Armor, à Binic, est ouvert toute l'année et presque toujours complet. Rénové et agrandi entre 2002 et 2004, il a bénéficié d'aides. Mais Jean-Claude Nérissou, président de Vacancier, a interpellé le ministre sur les crédits promis par l'État, qui n'arrivent pas. « Nous sommes dans une démarche de vacances pour tous [...] Si cette absence d'aide devait durer, elle fragiliserait l'activité du tourisme familial de l'économie sociale », insiste le président de Vacancier.

Léon Bertrand convient que « le combat est rude avec Bercy », mais évoque « des outils d'aide, comme la Bourse de solidarité vacances qui a permis à 12 000 personnes en situation précaire de partir en vacances en 2005, ou l'ANCV (N.D.L.R. : Agence nationale des chèques vacances) qui permet à 7 millions de salariés des petites entreprises d'avoir plus de moyens pour partir ».

Avant de découvrir le village fleuri



Au centre Vacancier de Binic, face à la plage de La Banche, qui retrouve son ancien nom d'Hôtel de la Plage, Léon Bertrand, ministre du tourisme (au centre) accompagné, de gauche à droite, par le conseiller général Yves Le Roux et les députés Alain Gouriou et Marc Le Fur.

de Saint-Gilles-Vieux-Marché et le jardin de Botrain, à Mûr-de-Bretagne, une conseillère du ministre a reçu l'association Vivre tranquille à Saint-Quay-Portrieux, inquiète du projet d'aire de carénage sur le port et du développement des mobil-homes le long de la côte. « Nous avons réuni les maires et les professionnels. Un texte réglementant mieux tout cela devrait sortir à la rentrée. Ceux qui y vivent plus que le temps de l'été pourraient, par exemple, payer une taxe d'habitation », affirme le ministre.

A propos de l'aire de carénage de Saint-Quay, Christian Michelot, secrétaire général de la préfecture, souligne que « le coût avancé est très élevé. Ce dossier demande à être retravaillé, il est loin d'être finalisé sur les plans technique et financier ».

Marie-Claudine CHAUPITRE.

(1) Union des mutuelles des PTT, des impôts, et des mutuelles de la Drôme et de l'Ardèche.